FORMATION
EXPERTISE JURIDIQUE IMMOBILIERE

À PARTIR DE 440 EUROS NET DE TVA*

CIBLES

- Agents commerciaux rattachés aux agences immobilières ou indépendants
- Négociateurs immobiliers en agence immobilière ou indépendants
- Conseillers immobiliers en agence immobilière

DURÉE

45 à 210 HEURES

PRÉREQUIS

NIVEAU
Cette formation est accessible aux personnes ayant un niveau Baccalauréat .

TECHNIQUES
Prérequis nécessaires à minima maîtrise de la langue française, utilisation d'un ordinateur, connexion internet et notions du budget d'un ménage.



OBJECTIFS

Accélérez votre carrière avec cette formation juridique de l'immobilier 100% en ligne ! La certification vise des professionnels souhaitant développer et/ou acquérir des compétences en matière juridique, économique, fiscale, sociale et financière dans le cadre d'une activité de négociation immobilière. Les évolutions dans le secteur de l'immobilier expliquent le besoin en compétences du marché sur le conseil juridique, l'administration juridique et comptable d'une activité de négociation immobilière. Grâce à cette formation juridique de l'immobilier , vous allez monter en compétences sur tous les aspects juridiques de la profession immobilière.

DOCUMENTS REMIS

- Une attestation de formation ;
- Une attestation de réussite si les conditions requises pour l'obtention des compétences sont remplies ;
- Des feuilles de suivi du stage en e-learning ;
- Une attestation d'assiduité constatant que le Stagiaire a bien suivi toutes les heures de formation ;
- Les règles de validation des quiz ;
- Les statistiques et justificatifs de connexion en e-learning.

* Selon le mode de formation choisit

Créforma plus

PROGRAMME DE LA FORMATION

Bloc de formation 1 - Négociateur Immobilier (e-learning 156 heures)

Module 1 - Initiations aux études juridiques (e-learning 13 heures)

Séquence 1 - Le sujet de droits
Séquence 2 - Les sources du droit
Séquence 3 - Le droit objectif
Séquence 4 - Le droit subjectif
Séquence 5 - L'application du droit
Séquence 6 - L'efficience du droit
Séquence 7 - La preuve du droit
Séquence 8 - L'exécution du droit
Séquence 9 - Le contrat
Séquence 10 - Les actes et les faits juridiques
Séquence 11 - Pacs et Mariage
Quiz de validation des compétences

Module 2 - Introduction au droit de la propriété immobilière (e-learning 20 heures)

Séquence 1 - La propriété privée
Séquence 2 - Nature du droit de la propriété
Séquence 3 - Exercice collectif de la propriété
Séquence 4 - Droits réels démembrés de la propriété
Séquence 5 - Sûretés réelles immobilières
Séquence 6 - Protection judiciaire des droits réels
Séquence 7 - La propriété publique
Séquence 8 - Consistance du domaine
Séquence 9 - Régime du domaine
Séquence 10 - Les modes d'acquisition de la propriété immobilière
Séquence 11 – Les modes d'acquisition du droit commun
Séquence 12 – Les modes d'acquisition de droit public
Séquence 13 – Viager
Séquence 14 – Société Civile Immobilière
Quiz de validation des compétences

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 3 - Méthodes et techniques juridiques (e-learning 8 heures)

Séquence 1 - Recherche documentaire
Séquence 2 - Vocabulaire juridique
Séquence 3 - Analyse de texte
Séquence 4 - Raisonnement juridique
Séquence 5 - Cas pratique
Séquence 6 - Construire un plan
Séquence 7 – La dissertation
Séquence 8 – Les techniques de l'oral
Séquence 9 – La note de synthèse
Quiz de validation des compétences

Module 4 - Comptabilité immobilière (e-learning 13 heures)

Séquence 1 - Initiation aux principes comptables
Séquence 2 - Comptabilité générale
Séquence 3 - Comptabilités spéciales
Séquence 4 - Entreprise de bâtiment et de travaux publics
Séquence 5 - Promotion : présentation du secteur professionnel et rôle des sociétés civiles
Immobilière de construction-vente
Séquence 6 - Sociétés marchands de biens
Séquence 7 - Gestion locative
Séquence 8 - Comptabilité des copropriétés
Séquence 9 - Comptabilité des mandataires
Quiz de validation des compétences

Module 5 - Contrats de vente d'immeuble (e-learning 8 heures)

Séquence 1 - Phase préparatoire
Séquence 2 - Conditions préalables à l'acte de vente
Séquence 3 - Constitution du dossier de vente
Séquence 4 - Promesse unilatérale de vente
Séquence 5 - Promesse réciproque de vente et d'achat
Séquence 6 - Cession de promesse
Séquence 7 - Réalisation
Séquence 8 - Conséquences vendeur/acheteur
Séquence 9 - Conditions suspensives
Séquence 10 - Vente d'immeuble à rénover
Séquence 11 - Vente d'immeuble et autres contrats
Quiz de validation des compétences

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 6 - Copropriété des immeubles bâtis et administration des immeubles (e-learning 18 heures)

Séquence 1- Immeuble soumis au statut de la copropriété
Séquence 2 - Division de l'immeuble en copropriété
Séquence 3 - Le règlement de copropriété
Séquence 4 - Les droits individuels des copropriétaires
Séquence 5 - Les organes de la copropriété
Séquence 6 - Les charges de copropriété
Séquence 7 - Les travaux dans la copropriété
Séquence 8 - Le syndic et le conseil syndical
Séquence 9 - Les assemblées générales
Séquence 10 - Les règles de majorité
Séquence 11 - L'état descriptif de division
Quiz de validation des compétences

Module 7 - Droit des baux (e-learning 15 heures)

Séquence 1 - Les rapports locatifs d'habitation
Séquence 2- Le droit commun
Séquence 3 - L'exception de la loi du 1er septembre 1948
Séquence 4 - Les logements sociaux
Séquence 5 - Les baux commerciaux
Séquence 6 - Champs d'application des dispositions de l'article L.145-1 du code de commerce
Séquence 7 - La durée et la fin du contrat
Séquence 8 – Le renouvellement du bail
Séquence 9 - Le loyer et ses accessoires
Séquence 10 - Le refus de renouvellement
Séquence 11 - La cession et la sous-location
Séquence 12 - La déspécialisation
Séquence 13 - Procédure
Séquence 14 - Compétence
Séquence 15 - Délais
Quiz de validation des compétences

Module 8 - Droit du logement social (e-learning 10 heures)

Séquence 1 - Historique du logement social
Séquence 2 - Les principaux opérateurs du logement
Séquence 3 - Les sociétés anonymes de coordination d'organismes HLM

PROGRAMME DE LA FORMATION

Séquence 5 - Les Sociétés d'économie mixte locales (SEML)
Séquence 6 - Les opérateurs à but non lucratif
Séquence 7 - La Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC)
Séquence 8 - Les outils permettant de saisir des opportunités foncières immobilières
Séquence 9 - Les outils permettant de minimiser les coûts de sortie de logement social
Séquence 10 - Les outils de mobilisation du parc de logements privés
Séquence 11 - Les spécificités dans l'attribution, la gestion et la vente des logements locatifs sociaux
Séquence 12 - La maîtrise d'ouvrage et la gestion du patrimoine HLM
Séquence 13 - La fiscalité des organismes HLM
Quiz de validation des compétences

Module 9 - Fiscalité immobilière (e-learning 10 heures)

Séquence 1 - Construction de l'immeuble
Séquence 2 - Les taxes d'urbanisme
Séquence 3 - La TVA immobilière
Séquence 4 - Les profits de construction
Séquence 5 – La gestion de l'immeuble
Séquence 6 - Imposition des revenus ou des bénéfices locatifs
Séquence 7 - Imposition de mutations de jouissance
Séquence 8 - Vente de l'immeuble
Séquence 9 - Les plus-values immobilières
Séquence 10 - Les droits d'enregistrement
Séquence 11 - Le crédit-bail immobilier
Séquence 12 - Imposition du patrimoine immobilier
Quiz de validation des compétences

Module 10 - Immobilier d'entreprise (e-learning 4 heures)

Séquence 1 - La structuration progressive d'un marché de l'immobilier d'entreprise de France
Séquence 2 - Acteurs et produits
Séquence 3 - Les définitions et unités de compte utilisées en immobilier d'entreprise
Séquence 4 - Le marché de l'occupation
Séquence 5 - L'investissement institutionnel
Quiz de validation des compétences

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 11 - Introduction à la technologie et à la pathologie des bâtiments (e-learning 29 heures)

Séquence 1 - Technologie des bâtiments
Séquence 2 - Techniques de construction
Séquence 3 - Ouvrages neufs
Séquence 4 - Immeubles anciens
Séquence 5 - Réhabilitation
Séquence 6 - Les plans
Séquence 7 - Le dessin
Séquence 8 - DAO et CAO
Séquence 9 - Mécanisme d'un projet
Séquence 10 - Les acteurs
Séquence 11 - Le projet et l'administration
Séquence 12 - De la conception à la réalisation
Séquence 13 - Les maîtres d'ouvrage
Séquence 14 - De l'ingénierie à loi Mop
Séquence 15 - Pièces constitutives des marchés
Séquence 16 - Organisation d'un chantier

Quiz de validation des compétences

Séquence 17 - Pré-réceptions et réceptions
Séquence 18 - Paiements des entreprises
Séquence 19 - Pathologie des bâtiments
Séquence 20 - Fondations superficielles
Séquence 21 - Tassements
Séquence 22 - Fondations profondes
Séquence 23 - Traitements et amélioration des sols
Séquence 24 - Murs et écrans de soutènement
Séquence 25 - Maçonnerie
Séquence 26 - Disposition constructives
Séquence 27 - Béton armé et béton précontraint
Séquence 28 - Charpentes bois
Séquence 29 - Charpente métalliques
Séquence 30 - Couvertures
Séquence 31 - Etanchéités
Séquence 32 - Menuiserie extérieure
Séquence 33 - Cloisons intérieures
Séquence 34 - Revêtement

PROGRAMME DE LA FORMATION

Séquence 35 - Equipements
Quiz de validation des compétences

Module 12 - Médiation immobilière (e-learning 8 heures)
Séquence 1 - Les modes alternatifs de règlement de conflits
Séquence 2 - Les spécificités propres à la médiation
Séquence 3 - La médiation en droit immobilier
Séquence 4 - Le cadre juridique de la médiation
Séquence 5 - Techniques et processus de médiation
Séquence 6 - Le conflit
Séquence 7 - Principe de communications utiles à la médiation
Séquence 8 - Principes fondamentaux de la médiation
Séquence 9 - Déroulement de la médiation
Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 2 - La déontologie de l'agent immobilier (e-learning 2 heures)
Introduction

Module 1 - Le code de déontologie de l'agent immobilier (e-learning 1 heures)
Séquence 1- L'éthique professionnelle
Séquence 2 - Le respect des lois et des règlements
Séquence 3 - La compétence
Séquence 4 - L'organisation et la gestion de l'entreprise
Séquence 5 - La transparence
Séquence 6 - La confidentialité
Séquence 7 - La défense des intérêts en présence
Séquence 8 - Le problème des conflits d'intérêts
Séquence 9 - La confraternité
Séquence 10 - Le règlement des litiges
Quiz de validation des compétences

Module 2 - La discipline et les sanctions (e-learning 1 heures)

Bloc de formation 3 - L'Immobilier en France : Lois essentielles (e-learning 8 heures)
Introduction

Module 1 - La loi Hoguet, texte de référence (e-learning 3 heures)
Séquence 1 - Objectif et contexte de rédaction
Séquence 2 - Les points essentiels de la loi Hoguet

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 2 - Les lois de rénovation urbaine : loi SRU et loi ALUR (e-learning 3 heures)
Séquence 1 - La loi SRU
Séquence 2 - La loi ALUR (ou Duflot)

Module 3 - Les dispositifs fiscaux : lois ALUR, Pinel et Censi Bouvard (e-learning 2 heures)
Séquence 1 - La loi Duflot et la loi Pinel
Séquence 2 - La loi Censi Bouvard
Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 4 - Les obligations du négociateur immobilier (e-learning 4 heures)
Introduction

Module 1 - Les conditions d'exercice de la profession (e-learning 2 heures)
Séquence 1 - La carte professionnelle ou l'habilitation
Séquence 2 - Responsabilité civile professionnelle et garantie
Séquence 3 - Le mandat du client et la rémunération du négociateur

Module 2 - La déontologie du négociateur immobilier (e-learning 2 heures)
Séquence 1 - Obligation de compétence
Séquence 2 - La transparence et la protection des données personnelles
Séquence 3 - Le respect des intérêts en présence
Séquence 4 - La confraternité
Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 5 - Gestion locative (e-learning 4 heures)
Introduction

Module 1 - Mandat, honoraires et annonces immobilières (e-learning 1 heures)
Séquence 1 - Le mandat
Séquence 2 - Les annonces immobilières

Module 2 - Bail et état des lieux (e-learning 2 heures)
Séquence 1 - La rédaction du contrat de location
Séquence 2 - Les annexes du contrat de bail
Séquence 3 - La rupture du contrat de bail

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 3 - Gestion locative courante (e-learning 1 heures)
Séquence 1 - Les tâches courantes
Séquence 2 - Les tâches ponctuelles
Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 6 - Les obligations du propriétaire bailleur (e-learning 4 heures)
Introduction

Module 1 - Le contrat de location, un document très strict (e-learning 1 heures)
Séquence 1 - Mentions obligatoires du contrat de bail
Séquence 2 - Les annexes du contrat de bail
Séquence 3 - Le préavis de départ du locataire
Séquence 4 - Rémunération de l'intermédiaire : répartition propriétaire / locataire

Module 2 - Les obligations vis-à-vis du locataire (e-learning 1 heures)
Séquence 1 - L'encadrement des loyers
Séquence 2 - Lutte contre les expulsions
Séquence 3 - Indépendance et calme

Module 3 - Les obligations quant à l'état et à l'équipement du bien loué (e-learning 1 heures)
Séquence 1 - Assurer au locataire un logement décent
Séquence 2 - Biens meublés

Module 4 - Sanctions en cas de manquements (e-learning 1 heures)
Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 7 - Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (e-learning 4 heures)
Introduction

Module 1 - Définition et contexte (e-learning 1 heures)
Séquence 1 - Blanchiment
Séquence 2 - Financement du terrorisme

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 2 - Institutions de réglementation et de contrôle (e-learning 1 heures)
Séquence 1 - Groupe d'Action Financière sur le Blanchiment de Capitaux (GAFI)
Séquence 2 - Comité d'Orientation de la Lutte contre le Blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (COLB)
Séquence 3 - Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

Module 3 – Réglementations (e-learning 1 heures)
Séquence 1 - Recommandations internationales
Séquence 2 - Les directives européennes
Séquence 3 - Le Code Monétaire et Financier (CMF) en France
Séquence 4 - Textes d'application
Séquence 5 - Dispositions spécifiques de la CNIL

Module 4 - Les moyens de lutte LCB – FT pour les IOBSP (e-learning 1 heures)
Séquence 1 - Obligation de LCB-FT pour les intermédiaires
Séquence 2 - La méthode : l'approche par les risques ou classification des risques
Séquence 3 - L'obligation de vigilance
Séquence 4 - La déclaration de soupçon
Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 8 - Nouvelles cartes professionnelles (e-learning 4 heures)
Introduction

Module 1 - Droits et devoirs liés à la détention d'une carte professionnelle d'agent immobilier (e-learning 1 heures)
Séquence 1 - Activités nécessitant l'obtention de la carte professionnelle
Séquence 2 - Modifications obligatoires de la carte professionnelle
Séquence 3 - Coût et durée de validité d'une carte professionnelle
Séquence 4 - Déclaration préalable d'activité et délivrance de l'attestation d'habilitation
Séquence 5 - Formation continue de l'agent immobilier

Module 2 - Critères d'obtention de la carte professionnelle (e-learning 2 heures)
Séquence 1 - L'aptitude professionnelle
Séquence 2 - La garantie financière
Séquence 3 - La responsabilité civile professionnelle
Séquence 4 - L'honorabilité
Séquence 5 - L'immatriculation au RCS
Séquence 6 - Cas d'un ressortissant européen

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 3 - Informations figurant sur la carte professionnelle(e-learning 1 heures)
Séquence 1 - Informations figurant sur la carte professionnelle
Séquence 2 - Informations figurant sur la Déclaration Préalable d'Activité
Séquence 3 - Informations figurant sur l'attestation d'habilitation
Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 9 - Les obligations dans la rédaction des annonces immobilières (elearning 4 heures)
Introduction

Module 1 - Obligations générales (e-learning 1 heures)
Séquence 1 - Le bien immobilier, un bien marchand
Séquence 2 - Déontologie de l'agent immobilier : la transparence requise

Module 2 - Obligations particulières aux biens immobiliers (e-learning 2 heures)
Séquence 1 - La publication « visible et lisible » des tarifs, des biens comme des honoraires du négociateur
Séquence 2 - La description du bien
Séquence 3 - Annonce immobilière : mentions spécifiques

Module 3 - Synthèse des informations obligatoires sur une annonce immobilière (elearning 1 heures)
Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 10 - Urbanisme et respect des normes (e-learning 4 heures)
Introduction

Module 1 - Objectifs des règles d'urbanisme (e-learning 1 heures)
Séquence 1 - La mixité sociale
Séquence 2 - La protection de l'environnement

Module 2 - Les documents d'urbanisme (e-learning 2 heures)
Séquence 1 - Documents locaux : SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et PLU (Plan Local d'Urbanisme)
Séquence 2 - Autorisations

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 3 - Contrôles et sanctions (e-learning 1 heures)
Séquence 1 - Le Contrôle du respect des Règles de Construction (ou CRC)
Séquence 2 - Sanctions
Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 11 - Evolutions du secteur de l'immobilier (e-learning 4 heures)
Introduction

Module 1 - Evolutions des politiques en matière d'immobilier (e-learning 2 heures)
Séquence 1 - L'écologie et l'environnement
Séquence 2 - La politique du logement

Module 2 - Evolutions du marché de l'immobilier (e-learning 2 heures)
Séquence 1 - L'évolution des ventes immobilières
Séquence 2 - Les loyers
Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 12 - Nouveaux dispositifs liés à l'investissement immobilier (e-learning 4 heures)
Introduction

Module 1 - L'investissement dans sa résidence principale (e-learning 2 heures)
Séquence 1 - Les prêts immobiliers pour l'achat de la résidence principale
Séquence 2 - La réduction de TVA pour l'accession sociale à la propriété
Séquence 3 - Le bail réel solidaire
Séquence 4 - Les aides pour les travaux visant à améliorer la performance énergétique du logement

Module 2 - L'investissement locatif : des dispositifs fiscaux avantageux (e-learning 2 heures)
Séquence 1 - Les aides fiscales à l'achat
Séquence 2 - Les défiscalisations sur les revenus locatifs
Séquence 3 - Dispositifs spécifiques au patrimoine ancien classé
Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 13 - La lutte contre l'habitat indigne (e-learning 4 heures)
Introduction

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 1 - Les obligations quant à l'état et à l'équipement du bien loué (e-learning 2 heures)
Séquence 1 - Assurer au locataire un logement décent
Séquence 2 - Biens meublés
Séquence 3 - Sanctions pour le propriétaire en cas de manquements

Module 2 - Habitat indigne : les dispositifs de contrôle (e-learning 2 heures)
Séquence 1 - Diagnostics obligatoires et état des lieux
Séquence 2 - Déclaration ou autorisation préalable à la location
Séquence 3 - Logement déclaré indigne par arrêté
Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 14 - Evolutions sur les prêts réglementés (e-learning 4 heures)
Introduction

Module 1 - Le Prêt Conventionné - PC(e-learning 1/2 heures)

Module 2 - Le Prêt d'Accession Sociale - PAS (e-learning 1 heures)

Module 3 - Le Prêt à Taux Zéro ou PTZ+(e-learning 1 heures)
Séquence 1 - Le PTZ classique
Séquence 2 - L'éco-PTZ
Séquence 3 - L'évolution des ventes immobilières

Module 4 - La participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) ou dispositifs Action logement ou 1% logement (e-learning 1/2 heures)

Module 2 - L'investissement locatif : des dispositifs fiscaux avantageux (e-learning 2 heures)
Séquence 1 - Les aides fiscales à l'achat
Séquence 2 - Les défiscalisations sur les revenus locatifs
Séquence 3 - Dispositifs spécifiques au patrimoine ancien classé
Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 13 - La lutte contre l'habitat indigne (e-learning 4 heures)
Introduction

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 1 - Les obligations quant à l'état et à l'équipement du bien loué (e-learning 2 heures)
Séquence 1 - Assurer au locataire un logement décent
Séquence 2 - Biens meublés
Séquence 3 - Sanctions pour le propriétaire en cas de manquements

Module 2 - Habitat indigne : les dispositifs de contrôle (e-learning 2 heures)
Séquence 1 - Diagnostics obligatoires et état des lieux
Séquence 2 - Déclaration ou autorisation préalable à la location
Séquence 3 - Logement déclaré indigne par arrêté
Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 14 - Evolutions sur les prêts réglementés (e-learning 4 heures)
Introduction

Module 1 - Le Prêt Conventionné - PC(e-learning 1/2 heures)

Module 2 - Le Prêt d'Accession Sociale - PAS (e-learning 1 heures)

Module 3 - Le Prêt à Taux Zéro ou PTZ+(e-learning 1 heures)
Séquence 1 - Le PTZ classique
Séquence 2 - L'éco-PTZ
Séquence 3 - L'évolution des ventes immobilières

Module 4 - La participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) ou dispositifs Action logement ou 1% logement (e-learning 1/2 heures)

Module 5 - Autres dispositifs (e-learning 1 heures)
Séquence 1 - Le prêt épargne logement
Séquence 2 - Les dispositifs locaux
Quiz de validation des compétences

Modèles supports métier

Quiz général de validation des compétences

CREFORMA PLUS
VOTRE PARTENAIRE
FORMATION

MODALITES

PEDAGOGIQUES

Le stagiaire a différents moyens lui permettant d'être accompagné par un tuteur formateur : visio-conférence, rendez-vous téléphonique ... un book de formation peut lui être adressé. **La formation est en 100% e-learning ou blended-learning avec des visios-coaching animées par des experts de la profession,** le stagiaire peut réaliser ses cours de chez lui et les suivre sur ordinateur, sur tablette ou même sur son smartphone. Le stagiaire a la possibilité de télécharger ou d'imprimer l'intégralité des cours. Toutes nos formations peuvent être traduites en langues étrangères (Anglais, Allemand, Espagnol, etc.)

PEDAGOGIQUES ADAPTEES

Pour en savoir plus sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par courriel contact@formation-creformaplus.fr ou par téléphone au 04 75 25 84 29

DE VALIDATION

Chaque module de la formation se formalise par des examens validant la compréhension des éléments exposés durant l'apprentissage. Afin de pouvoir passer au module suivant, le taux de réussite aux tests de contrôle des connaissances devra être de 70% au minimum.

A l'issue de cet apprentissage, après lecture de chaque module, un dernier quiz reprenant la globalité de la formation permet d'obtenir l'attestation nécessaire à l'exercice des métiers. Le pourcentage de bonnes réponses de cet examen doit être d'au moins 70 %, conformément à la loi régissant l'obtention de cette attestation. En cas d'échec, les Stagiaires sont amenés à relire la totalité des modules sans avoir à repasser les quiz intermédiaires, leur permettant ainsi de repasser leur examen, afin d'atteindre le niveau requis.

CREFORMA PLUS
VOTRE PARTENAIRE
FORMATION

LA FORMATION EN LIGNE

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS DE FORMATION

- Un Tuteur-Formateur unique, professionnel du métier
- Un Conseiller Virtuel
- Un réel suivi des stagiaires : courriels, contacts téléphoniques, une réponse sous 24 heures à toutes questions

DES OUTILS A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

- Notre propre plateforme accessible 24h/24 et 7j/7
- Des vidéos, des quiz ludiques, des cas pratiques, des classes virtuelles, des lexiques, des revues de presses et des fiches de synthèse pour vous accompagner et vous aider à une meilleure compréhension de votre futur métier
- Toutes nos formations sont en audio, écoutez ou réécoutez vos cours à tout moment
- Une possibilité de télécharger, d'imprimer votre cours
- Un suivi en temps réel de votre progression
- Formations ludiques, avec de la gamification, des podcasts

CREFORMA PLUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION

QUELQUES STATISTIQUES DE NOTRE POLE FORMATION *

88 % TAUX DE REUSSITE

93 % TAUX DE SATISFACTION

88 % TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES 6 MOIS

MODALITES DE FINANCEMENTS

France Travail

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

Réseau des CARIF OREF

CERTIFICATIONS ET DEMARCHES QUALITES

DATADOCKÉ

CNEFOP

les acteurs de la compétence créateurs d'avenirs professionnels

* STATISTIQUES RÉALISÉES SUR L'ENSEMBLE DE NOS FORMATIONS EN 2025

SAS CREFORMA PLUS Tour Britannia, 20 Boulevard Eugène Deruelle - 69432 Lyon Cedex 03 Téléphone 04.78.08.98.88 - Numéro d'agrément : 82 26 02140 26
Service Administratif : 80 rue Faventines 26000 Valence Téléphone 04.75.25.84.29
contact@formation-creformaplus.fr https://creformaplus.fr
SIRET 538 815 432 00033 RCS Romans Sur Isère – APE 8559A

Créforma plus



SAS CREFORMA PLUS Tour Britannia, 20 Boulevard Eugène Deruelle - 69432 Lyon Cedex 03 Téléphone 04.78.08.98.88 - Numéro d'agrément : 82 26 02140 26
Service Administratif : 80 rue Faventines 26000 Valence Téléphone 04.75.25.84.29
contact@formation-creformaplus.fr https://creformaplus.fr
SIRET 538 815 432 00033 RCS Romans Sur Isère – APE 8559A